

CQP Animateur de mobilité à vélo

RNCP40916 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15466, 15462
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2030

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS DE L EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE	13001397200026	Former et organiser l'évaluation
FEDE FRANC CYCLO TOURISME	78444865600040	Former et organiser l'évaluation
FUB SERVICES	88833824100019	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE FORMATION DU VELO	53427748800019	Former et organiser l'évaluation
LA MAISON DU VELO	48742094500023	Former et organiser l'évaluation
LE BONHEUR A VELO	88931064500029	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du CQP d'Animateur de mobilité à vélo a pour vocation de :

- Faire découvrir l'activité la pratique du vélo à des fins de mobilité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique
- Transmettre une technicité minimum indispensable au premier niveau de la conduite en autonomie du vélo
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné
- Sensibiliser sur les conditions de pratique de la mobilité à vélo en sécurité
- Préparer et réaliser l'entretien d'un parc à vélos et les équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique de la mobilité à vélo

Le CQP d'Animateur de mobilité à vélo (AMV) répond à un besoin d'emploi identifié sur le marché de l'apprentissage de la mobilité à vélo. Ce CQP participe pleinement aux enjeux de lisibilité et de transférabilité des compétences professionnelles attendues pour le secteur de la mobilité à vélo.

ACTIVITÉS VISÉES

Sensibilisation et promotion de l'intérêt de la mobilité à vélo (économie, protection de l'environnement, santé, plaisir, encombrement...)

Conseil et communication autour des conditions de mobilité à vélo.

Recommandation sur l'utilisation d'un matériel adéquat aux besoins du public désirant s'adonner à la mobilité à vélo.

Education aux règles de circulation à vélo et à ces implications pour circuler dans des conditions optimales de sécurité.

Identification des caractéristiques et des besoins de la structure et des participants à une séance ou plusieurs séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo.

Préparation d'une progression pédagogique d'éducation de la mobilité à vélo suivant la structure d'accueil.

Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo.

Accueil des participants à une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo.

Animation d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo.

Mise en sécurité des participants et des tiers

Réalisation d'une évaluation des participants et d'une progression pédagogique d'éducation en mobilité à vélo.

Gestion et entretien des équipements de protection individuelle (EPI) liés à la pratique de la mobilité à vélo.

Préparation et entretien de base d'un parc à vélos ou d'un vélo d'un particulier participant à une séance de mobilité à vélo.

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives.

Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Sensibiliser le public sur les bénéfices d'une mobilité à vélo afin d'utiliser celle-ci comme une activité physique et un moyen de déplacement au quotidien.

Proposer au public des arguments et des solutions adéquates pour lever les freins à la pratique de la mobilité à vélo en veillant à faire évoluer les comportements de manière durable.

Sensibiliser le public au déplacement intermodal afin de promouvoir l'utilisation du vélo au sein des autres modes de transport.

Renseigner le public sur les itinéraires sécurisés et les mieux adaptés en vue de favoriser les déplacements à vélo en prenant en compte les besoins et les attentes de celui-ci.

Recommander au public l'utilisation d'un matériel adapté et en bon état afin de prévenir les risques d'accident liés à la mobilité à vélo.

Expliquer au public l'entretien et les vérifications élémentaires des organes de sécurité d'un vélo en vue de le rendre autonome.

Conseiller le public sur les différents accessoires et équipements nécessaires à la mobilité à vélo en proposant un matériel adapté aux usages et aux morphologies.

Transmettre au public les bases de la réglementation liée à la circulation et des aménagements cyclables applicables aux vélos afin de le sensibiliser aux bonnes pratiques de la mobilité à vélo.

Apprendre au public les règles essentielles du Code de la rue pour favoriser le respect mutuel entre les différents usagers tout en anticipant d'éventuels conflits d'usage.

Recommander le public à adapter son comportement sur les voies de circulation pour favoriser une meilleure cohabitation avec l'ensemble des usagers dans l'espace public

Sensibiliser le public à identifier les principaux comportements dangereux des autres usagers pour anticiper les situations à risque et agir en conséquence.

Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques et psychoaffectifs afin proposer des séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo.

Repérer les moyens mobilisables pour préparer une progression pédagogique en mobilité à vélo en tenant compte des ressources disponibles, des contraintes et attentes de la structure.

Préparer des séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo s'appuyant sur une démarche adaptée afin d'amener progressivement les participants d'un milieu fermé vers la circulation en milieu ouvert.

Anticiper les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les situations pédagogiques cohérentes dans une progression pédagogique en mobilité à vélo.

Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci.

Prévoir les modalités d'évaluation de la progression des participants en mobilité à vélo en vue d'y proposer des modifications ou ajustements.

Réaliser les vérifications d'usage et de sécurité du site de pratique et du matériel nécessaire à une séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo avant son utilisation en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.

Mettre en place le matériel nécessaire à une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo dans le respect des exigences de l'activité pour la mise en œuvre de la séance.

Informers les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo sans risque identifié.

Équiper les participants avec le matériel adéquat pour la mobilité à vélo en les impliquant dans la vérification de celui-ci afin de les rendre progressivement autonomes.

Communiquer avec les participants tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

Conduire une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité.

Accompagner les participants tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de garantir une pratique de l'activité en toute sécurité.

Evaluer le niveau des pratiquants en fin d'une séance d'initiation ou d'éducation pour apporter, le cas échéant, des recommandations sur leur capacité à évoluer en autonomie.

Formuler des modifications ou des ajustements d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Etablir un suivi des équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique du vélo afin de maintenir efficacement leur conformité réglementaire en assurant leur traçabilité dans un registre de sécurité.

Vérifier périodiquement les équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique du vélo pour s'assurer réglementairement de leurs bons usages en écartant ceux défectueux ou périmés.

Contrôler l'état des équipements individuels nécessaires à la pratique du vélo en procédant aux vérifications de sécurité et d'hygiène dans le respect de la réglementation et des protocoles applicables ou en vigueur.

Entretenir les équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique du vélo afin de garantir leurs utilisations en veillant à les réparer ou les remplacer le cas échéant.

Contrôler l'état des différents vélos afin de rendre compte d'éventuelles anomalies en vue d'effectuer les opérations de réparation nécessaires ou de faire appel à professionnel de la réparation de cycle.

Réaliser l'entretien courant des organes de sécurité des différents vélos afin de garantir son utilisation future en respectant la réglementation en vigueur.

Effectuer des réparations usuelles et le remplacement des consommables pour le vélo des pièces usées ou défectueuses afin remettre en état de fonctionnement les différents vélos, en respectant la réglementation en vigueur et en privilégiant le réemploi.

Organiser les conditions favorables de stockage et de transport du parc à vélos et des EPI nécessaires à la pratique du vélo afin de prolonger leur usage dans le temps.

Maintenir une veille liée à la réglementation et aux évolutions des activités de la mobilité à vélo et du matériel nécessaire à ces dernières afin de les prendre en compte dans son activité professionnelle en s'appuyant sur des sources fiables.

Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur.

Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.

Informers les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités

Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.

Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause

Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.

Blocs de compétences

RNCP40916BC01 — Sensibilisation, conseil et recommandation autour des conditions de pratique de la mobilité à vélo en sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Sensibiliser le public sur les bénéfices d'une mobilité à vélo afin d'utiliser celle-ci comme une activité physique et un moyen de déplacement au quotidien.

Proposer au public des arguments et des solutions adéquates pour lever les freins à la pratique de la mobilité à vélo en veillant à faire évoluer les comportements de manière durable.

Sensibiliser le public au déplacement intermodal afin de promouvoir l'utilisation du vélo au sein des autres modes de transport.

Renseigner le public sur les itinéraires sécurisés et les mieux adaptés en vue de favoriser les déplacements à vélo en prenant en compte les besoins et les attentes de celui-ci.

Recommander au public l'utilisation d'un matériel adapté et en bon état afin de prévenir les risques d'accident liés à la mobilité à vélo.

Expliquer au public l'entretien et les vérifications élémentaires des organes de sécurité d'un vélo en vue de le rendre autonome.

Conseiller le public sur les différents accessoires et équipements nécessaires à la mobilité à vélo en proposant un matériel adapté aux usages et aux morphologies.

Transmettre au public les bases de la réglementation liée à la circulation et des aménagements cyclables applicables aux vélos afin de le sensibiliser aux bonnes pratiques de la mobilité à vélo.

Apprendre au public les règles essentielles du Code de la rue pour favoriser le respect mutuel entre les différents usagers tout en anticipant d'éventuels conflits d'usage.

Recommander le public à adapter son comportement sur les voies de circulation pour favoriser une meilleure cohabitation avec l'ensemble des usagers dans l'espace public

Sensibiliser le public à identifier les principaux comportements dangereux des autres usagers pour anticiper les situations à risque et agir en conséquence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation à l'oral à l'aide d'un support

Entretien avec les évaluateurs portant sur la présentation du candidat et sur l'ensemble de ces trois situations

Entretien basé sur une étude de cas

RNCP40916BC02 — Préparation et animation de séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques et psychoaffectifs afin proposer des séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo

Repérer les moyens mobilisables pour préparer une progression pédagogique en mobilité à vélo en tenant compte des ressources disponibles, des contraintes et attentes de la structure.

Préparer des séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo s'appuyant sur une démarche adaptée afin d'amener progressivement les participants d'un milieu fermé vers la circulation en milieu ouvert

Anticiper les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les situations pédagogiques cohérentes dans une progression pédagogique en mobilité à vélo

Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

Prévoir les modalités d'évaluation de la progression des participants en mobilité à vélo en vue d'y proposer des modifications ou ajustements.

Réaliser les vérifications d'usage et de sécurité du site de pratique et du matériel nécessaire à une séances d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo avant son utilisation en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.

Mettre en place le matériel nécessaire à une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo dans le respect des exigences de l'activité pour la mise en œuvre de la séance.

Informers les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo sans risque identifié

Équiper les participants avec le matériel adéquat pour la mobilité à vélo en les impliquant dans la vérification de celui-ci afin de les rendre progressivement autonomes.

Communiquer avec les participants tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

Conduire une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité.

Accompagner les participants tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo afin de garantir une pratique de l'activité en toute sécurité

Évaluer le niveau des pratiquants en fin d'une séance d'initiation ou d'éducation pour apporter, le cas échéant, des recommandations sur leur capacité à évoluer en autonomie.

Formuler des modifications ou des ajustements d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un écrit personnel sous forme d'une fiche de séance.

Préparation d'une séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo de 30 minutes maximum. Une fiche de

séance sera à remettre aux évaluateurs avant la séance.

Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation

Le candidat devra conduire la séance d'initiation ou d'éducation à la mobilité à vélo décrite dans la production écrite.

Entretien individuel avec le jury à la suite de la mise en situation d'animation

RNCP40916BC03 — Gestion, préparation et entretien d'un parc à vélos et des équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique de la mobilité à vélo

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir un suivi des équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique du vélo afin de maintenir efficacement leur conformité réglementaire en assurant leur traçabilité dans un registre de sécurité.

Vérifier périodiquement les équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique du vélo pour s'assurer réglementairement de leurs bons usages en écartant ceux défectueux ou périmés.

Contrôler l'état des équipements individuels nécessaires à la pratique du vélo en procédant aux vérifications de sécurité et d'hygiène dans le respect de la réglementation et des protocoles applicables ou en vigueur.

Entretenir les équipements de protection individuelle nécessaires à la pratique du vélo afin de garantir leurs utilisations en veillant à les réparer ou les remplacer le cas échéant.

Contrôler l'état des différents vélos afin de rendre compte d'éventuelles anomalies en vue d'effectuer les opérations de réparation nécessaires ou de faire appel à professionnel de la réparation de cycle.

Réaliser l'entretien courant des organes de sécurité des différents vélos afin de garantir son utilisation future en respectant la réglementation en vigueur.

Effectuer des réparations usuelles et le remplacement des consommables pour le vélo des pièces usées ou défectueuses afin remettre en état de fonctionnement les différents vélos, en respectant la réglementation en vigueur et en privilégiant le réemploi.

Organiser les conditions favorables de stockage et de transport du parc à vélos et des EPI nécessaires à la pratique du vélo afin de prolonger leur usage dans le temps.

Maintenir une veille liée à la réglementation et aux évolutions des activités de la mobilité à vélo et du matériel nécessaire à ces dernières afin de les prendre en compte dans son activité professionnelle en s'appuyant sur des sources fiables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique de gestion et de contrôle des EPI

Epreuve de réparation d'un vélo

Entretien individuel avec le jury à la suite de l'épreuve de réparation

RNCP40916BC04 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur

Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.

Informar les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités

Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage

Entretien individuel oral avec deux évaluateurs

RNCP40916BC05 — Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.

Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause

Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet professionnel

Entretien individuel oral avec deux évaluateurs

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le (titulaire du CQP d'Animateur de mobilité à vélo exerce son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du CQP d'Animateur de mobilité à vélo est susceptible d'encadrer tout public, suivant les limites et prérogatives définies dans le Code du Sport concernant cette certification. Il s'agit prioritairement les personnes ne sachant pas faire de vélo ou n'étant pas à l'aise pour se déplacer à vélo.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1, la certification professionnelle permettant d'encadrer une activité physique ou sportive contre rémunération doit garantir la compétence de son titulaire en matière de sécurité et être enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ainsi, au regard du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP d'Animateur de Mobilité à Vélo atteste que son titulaire :

- 1. Est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité à la mobilité à vélo et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;
- 2. Maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat au CQP d'animateur de mobilité à vélo doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le certificateur est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

- Être titulaire d'un certificat validant une formation initiale ou continue relative à l'unité d'enseignement « Premiers Secours Citoyen » ou une formation équivalente à celui-ci.
- Produire un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique du vélo à l'entrée en formation.
- Attester d'un niveau de maîtrise technique à partir d'un test d'habileté à vélo. A noter que cette attestation ne sera pas exigée pour la voie de formation de la VAE.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Animateur de mobilité à vélo

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un représentant des salariés désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant des d'employeurs désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du certificateur et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le certificateur veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du certificateur qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2030
Date de dernière délivrance possible	25/06/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	108	2	90 %	—
2022	91	1	92 %	72 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36691

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40916/>

Où se former

Formations référencées	6
Organismes	5
Régions couvertes	5
Prix indicatif	2 500 € – 3 730 €
Durée	220 – 259 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	24
Parcours menés à terme	15
Taux d'achèvement	63 %
Période	12/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	26
Montant total engagé	78 737 €
Coût moyen par dossier	3 028 €
Durée moyenne	231 h
Période	10/2025 – 08/2026
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	16 %
OPCO	1 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.